



**ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
 DE LA VERDIERE (83)**



**4d. LE REGLEMENT GRAPHIQUE
 LE VILLAGE ET LA MOUROTTE (1/2.000e)**

Dates :

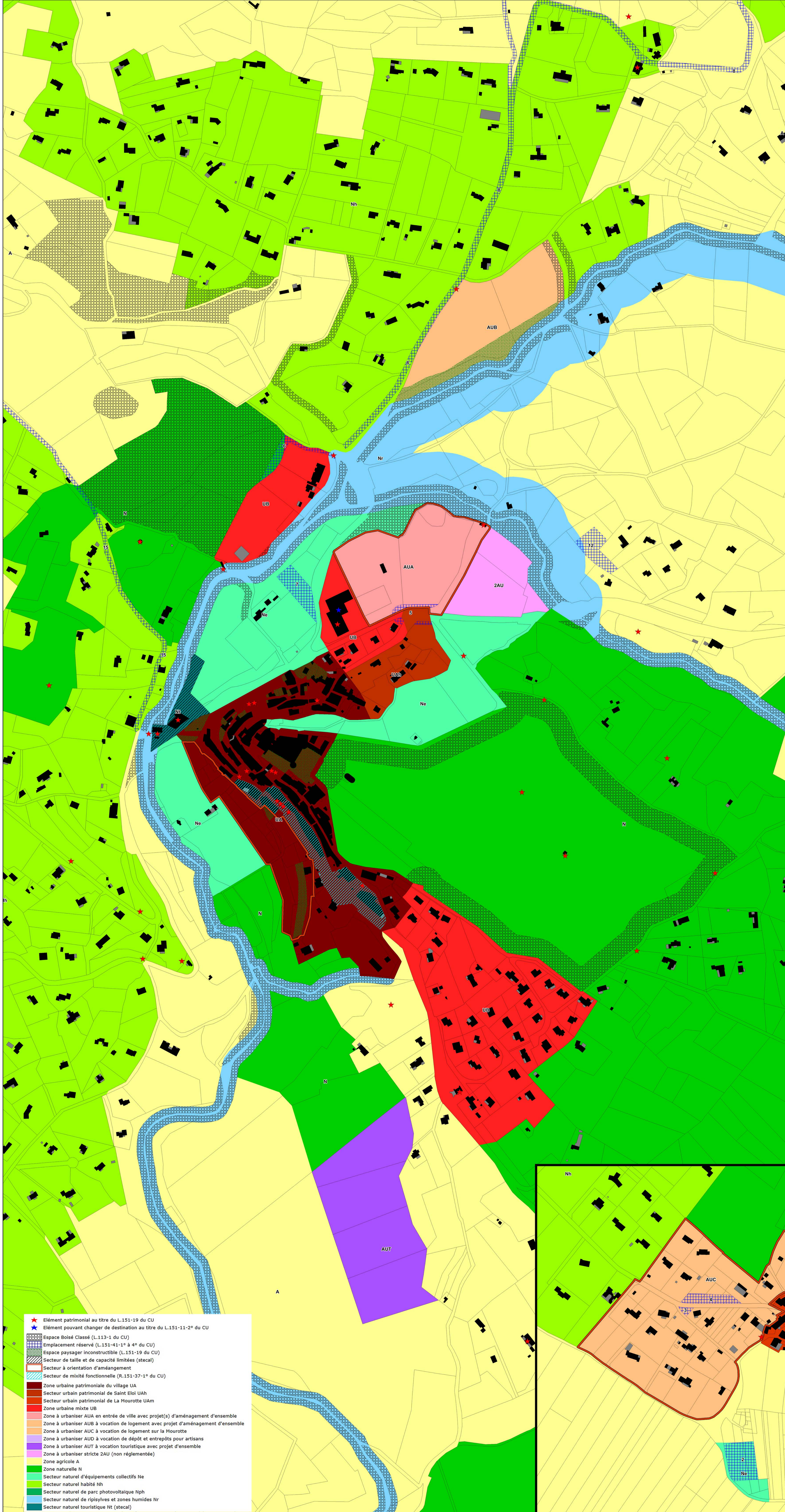
Elaboration du PLU prescrite par DCM du 29/07/2014
 Entrée en vigueur du RNU le 27/03/2017
 PLU arrêté par DCM du
 PLU approuvé par DCM du

DCM : Délégation du Conseil Municipal
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 RNU : Règlement National d'Urbanisme

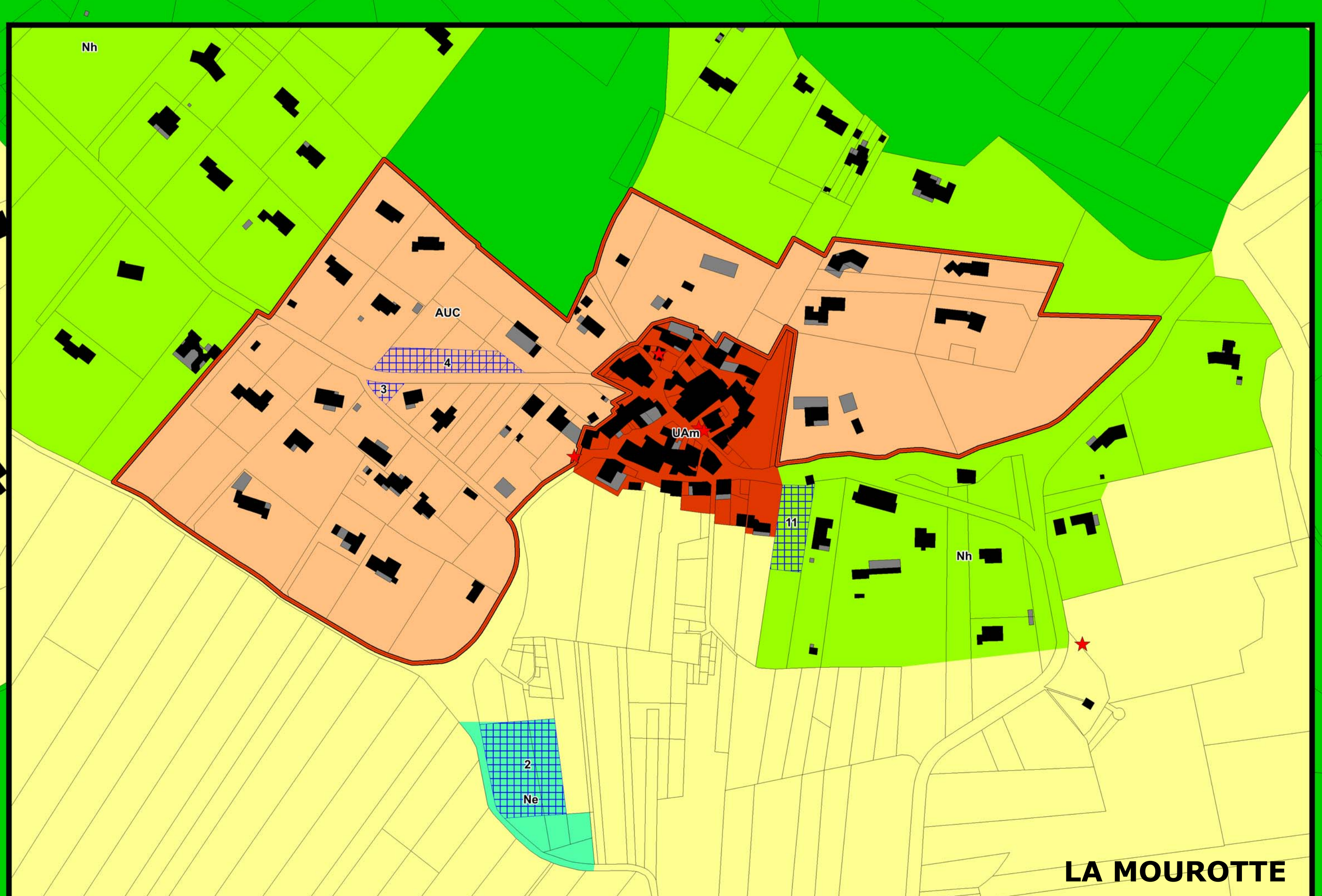
DOCUMENT DE CONCERTATION - 12/11/2018

POULAIN URBANISME CONSEIL
 223 ch du Malmont-Figanières, 2bis Les Hauts de l'Horloge, 83300 DRAGUIGNAN
 Email : contact@poulain-urbanisme.com

EMPLACEMENTS RESERVES AUX VOIES ET OUVRAGES PUBLICS, AUX INSTALLATIONS D'INTERET GENERAL ET AUX ESPACES VERTS				
Numéro	Objet	Localisation	Superficie	Bénéficiaire
1	Pose d'une antenne téléphonique	Lieu dit La Lauvière	318 m ²	Commune
2	Création d'une station d'épuration	Parcelles 289p et 290p, La Mourotte	2 554 m ²	Commune
3	Mise en place de containers à ordures	Parcelle 87, La Mourotte	163 m ²	Commune
4	Création d'une aire de retournement et d'une aire de stationnement paysager	Parcelles 60 et 61, La Mourotte	1 142 m ²	Commune
5	Aménagement d'un carrefour en entrée de ville	RD 30, lieu dit Saint Eloi	578 m ²	Commune
6	Aménagement d'un accès et amélioration des abords des équipements sportifs	Parcelles 1 403 et 541p	1 315 m ²	Commune
7	Extension du cimetière et aire de stationnement	Parcelle 1 255, Lieu dit Le Pont	2 032	Commune
8	Elargissement du chemin de la Mourotte	Chemin de la Mourotte	Largeur de 8 m	Commune
9	Elargissement du chemin de la Mourotte	Chemin de la Mourotte	Largeur de 6 m	Commune
10	Mise en place de containers à ordures	Parcelle 425, ch de l'Abel, Les Breguères	1 332 m ²	Commune
11	Création d'un parking	Parcelle 175p La Mourotte	1 008 m ²	Commune
12	Protection de l'accès et du local permettant de puiser l'eau	Parcelle 515, Lieu dit Gouargo	1 944 m ²	Commune
13	Protection de l'accès et du local permettant de puiser l'eau	Parcelles 388 et 1227, lieu dit Rouvegros	7 725 m ²	Commune
14	Elargissement du chemin des Blacacs	Chemin des Blacacs	Largeur de 6 m	Commune
15	Elargissement du chemin des Lavandes	Chemin des Lavandes	Largeur de 6 m	Commune
16	Elargissement de la RD 554	Parcelles 1749p et 14p, lieu dit La Nouguère	2 485 m ²	Conseil Départemental
17	Elargissement de la RD 32	Parcelles D 328p, 329p et 330p, Lieu dit Masargues	629 m ²	Conseil Départemental



- ★ Elément patrimonial au titre du L.151-19 du CU
- ★ Elément pouvant changer de destination au titre du L.151-11-2° du CU
- ▨ Espace Boisé Classé (L.113-1 du CU)
- ▨ Emplacement réservé (L.151-41-1° à 4° du CU)
- ▨ Espace passager inconstructible (L.151-19 du CU)
- ▨ Secteur de taille et de capacité limitées (stecal)
- ▨ Secteur à orientation d'aménagement
- ▨ Secteur de mixité fonctionnelle (R.151-37-1° du CU)
- Zone urbaine patrimoniale du village UA
- Secteur urbain patrimonial de Saint Eloi UAH
- Secteur urbain patrimonial de La Mourotte UAm
- Zone urbaine mixte UB
- Zone à urbaniser AUA en entrée de ville avec projet(s) d'aménagement d'ensemble
- Zone à urbaniser AUB à vocation de logement avec projet d'aménagement d'ensemble
- Zone à urbaniser AUC à vocation de logement sur la Mourotte
- Zone à urbaniser AUD à vocation de dépôt et entrepôts pour artisans
- Zone à urbaniser AUT à vocation touristique avec projet d'ensemble
- Zone à urbaniser stricte ZAU (non réglementée)
- Zone agricole A
- Zone naturelle N
- Secteur naturel d'équipements collectifs Ne
- Secteur naturel habité Nh
- Secteur naturel de parc photovoltaïque Nph
- Secteur naturel de ripisylves et zones humides Nr
- Secteur naturel touristique Nt (stecal)



LA MOUROTTE